

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE TENUE LE 15 MAI 2023 ET PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR YAN BOUCHARD, PRÉSIDENT.**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Madame Marie-France Bélanger, parent district # 1 (par vidéoconférence)

Monsieur David Lavoie, parent district # 3

Monsieur Yan Bouchard, parent district # 4

Madame Stéphanie St-Gelais, parent district # 5

Madame Patricia Lavoie, personnel

Madame Geneviève Lévesque, personnel

Monsieur Dave Breton, personnel

Madame Josée Mailloux, membre de la communauté

Monsieur Simon Thériault, membre de la communauté (par vidéoconférence – a quitté au point 4.1)

Monsieur Luc Rioux, membre de la communauté

Monsieur Carl Prévèreault, membre de la communauté

**MEMBRE ABSENT :**

Madame Lucie Charbonneau, parent district # 2

**PARTICIPENT :**

Madame Nadine Desrosiers, directrice générale

Madame Lise Babin, directrice des services éducatifs, personnel d'encadrement sans droit de vote

Monsieur Maxime St-Pierre, secrétaire général par intérim

**1. VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La séance est ouverte à 19h01.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**

CA-2023-05/01

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FÉVRIER 2023**

CA-2023-05/02

**IL EST PROPOSÉ** par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** unanimement d'adopter le procès-verbal du 20 février 2023.

**3.1 Suivis du procès-verbal**

Aucun suivi.

**4. QUESTIONS DU PUBLIC**

**4.1 Mise à jour du projet d'école alternative**

**Mme Myriam Tardif-Harvey, parent membre du comité d'école alternative HCN :** Leur comité veut informer les membres du CA que le dossier pour la création d'une école alternative en Haute-Côte-Nord sera déposé à une date ultérieure, car il reste des éléments à attacher avant le dépôt du projet. Ils voudraient également une rencontre avec les directions d'école en Haute-Côte-Nord et les dirigeants du centre de services scolaire. Actuellement, leur comité travaille à définir les éléments fondateurs importants de l'école alternative pour pouvoir répondre aux questions des équipes-écoles pour convaincre et démontrer qu'une école alternative est possible à l'intérieur de notre système d'école publique. Il reste encore trop d'éléments ambigus avant de bien répondre aux inquiétudes. Ils croient pouvoir offrir un milieu un peu différent avec ce projet auquel certains

enseignants de ce secteur pourraient vouloir participer et y voir un projet dynamique. L'échéancier peut être aussi loin que 2025-2026.

**Mme Nadine Desrosiers, directrice générale du Centre de services scolaire de l'Estuaire,** souhaite connaître les intentions de ce comité dans l'éventualité où il n'y aurait pas d'équipe-école qui se montre intéressée, qu'elle en serait la suite. Mme Tardif-Harvey répond et donne comme explication que plusieurs membres de la communauté sont derrière eux et elle croit que les équipes-écoles n'ont pas toutes les informations pour bien voir la valeur ajoutée dans ce genre de projet. Mme Desrosiers ajoute qu'il faudra réfléchir dans l'intérêt des enfants et qu'il faut également penser au financement si jamais ce projet est accepté par le conseil d'administration quand il devra se prononcer. Il faut prendre en considération que les ressources pouvant être mises en place pour une école alternative, selon les parents, de près de soixante élèves ne seront pas disponibles pour les autres établissements publics déjà en place dans ce secteur. De plus elle fait part aux personnes de ses discussions avec des directions générales de d'autres centres de services scolaires qui ont déjà ce genre d'école implantée dans leur milieu. Selon les informations obtenues, il faut s'attendre à plusieurs embûches pour une région comme la nôtre avec notamment la réalité de défavorisation sur notre territoire. Elle précise qu'actuellement, et ce pour les quatre prochaines années, le prochain PEVR ne prévoit pas l'implantation de ce type de service pour atteindre ses cibles de diplomation. Elle précise que le contexte actuel n'est pas favorable. La pandémie ainsi que la pénurie de main-d'œuvre ont mis une pression énorme sur les équipes.

**Mme Michèle Pilon, directrice,** mentionne qu'elle est présente à la séance pour connaître les intentions des gens qui veulent créer une école alternative dans son secteur et souligne qu'elle a déjà eu des communications en lien avec l'implantation d'une école alternative et il y a une certaine crainte avec l'implication des parents et le manque d'engouement de l'équipe-école en place. C'est déjà de petits milieux avec des aspects individualisés pour les enfants. Ils connaissent bien les enfants considérant le nombre peu élevé d'élèves. La proposition est rejetée actuellement, mais l'implication des parents est fortement encouragée. La façon dont les démarches ont été entreprises par leur comité a forcé les parents et les enseignants à s'informer et cela a créé des problématiques dès le départ. Un sondage a été réalisé auprès des parents pour vérifier leur intérêt à prendre en charge des activités scolaires. Seulement 2 parents ont manifesté de l'intérêt, ce qui est peu dans le contexte pour la suite des choses considérant l'implication nécessaire des parents dans un contexte d'école alternative. Il y a également une fermeture de la part de ses enseignants.

**M. Rémi Thériault, président du syndicat des enseignants,** souligne que ce projet amène de l'inquiétude auprès de ses membres et qu'il n'y a pas de volonté pour ce projet. Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas une mobilisation de ses membres, il voit mal comment un tel projet pourrait aller de l'avant déjà qu'avec le retour à la normale, à la suite de la pandémie, il est difficile d'amener un nouveau projet. Ce n'est pas donc d'actualité. L'autonomie professionnelle des enseignants est un peu en contradiction avec la cogestion des écoles alternatives. L'implantation d'une école alternative deviendra, selon lui, une sorte de confrontation avec l'enseignement de plusieurs enseignants.

**Mme Sarah Côté, parent membre du comité d'école alternative HCN,** souligne que certains parents veulent s'impliquer dans l'éducation des enfants et qu'il faudrait les écouter. Il manquerait de communication actuellement avec les gens en place dans les écoles. Il faudrait faire apprendre aux parents comment prendre du temps pour participer à l'école alternative et que les portes sont ouvertes pour eux. Elle sent que certains enseignants seraient intéressés, mais qu'il manque un élément de communication avec eux pour les inciter à embarquer dans leur projet.

**M. Yan Bouchard, président du conseil d'administration,** mentionne que de trouver des parents pour siéger sur les conseils d'établissement est déjà très difficile, il faut faire un travail colossal pour trouver des gens qui s'impliquent. Également, les enseignants ne sont pas muets sur le sujet, ils ont même fait parvenir des lettres signées pour démontrer leur

opposition à ce projet d'école alternative. Il invite les parents à participer aux AGA des écoles et aux conseils d'établissement, qu'il y a déjà des portes d'entrée pour eux dans le système actuel et que peu de parents le font malheureusement.

**M. Pierre Dufour, directeur**, précise que ses enseignantes ont été sondées à ce sujet et que la direction les a encouragées à poser des questions en plus d'être ouvertes sur la création d'une école alternative si c'est ce que les enseignantes veulent. Il souligne qu'avec les plans de réussite pour les élèves, il y a déjà de belles choses qui se font par les équipes-écoles, mais que l'implication des parents au conseil d'établissement est très difficile. Il a l'impression que les parents peuvent donner un peu de temps dans des activités sporadiques et seulement s'ils se le font demander. Les enseignants ont subi un stress et ont dû être rassurés par rapport à l'idée de la réalisation d'un projet d'école alternative qui est de plus en plus discuté depuis l'année 2019. Il reste ouvert à l'idée, mais, côté ligne du temps, ce n'est pas le bon moment.

**M. Ken Bouchard, directeur et président de l'Association des directions d'établissements**, clarifie que la cogestion est difficilement réalisable, car c'est la direction qui gère son école. Chacun à son rôle, il y a les conseils d'établissement et le comité de parents. Le terme négociation avec les enseignants est un élément qui le dérange. Il faut encourager l'émergence de projets, comme des classes nature, à l'initiative des enseignants et d'une école. La participation des parents sur les conseils d'établissement est difficile et il n'y a pas assez d'intérêt à l'interne actuellement selon lui.

**Mme Bérubé, membre du comité de l'école alternative Manicouagan**, divulgue qu'une séance d'information sur leur projet d'école alternative sera faite en juin prochain. Elle sait que ce genre de nouveauté peut faire peur aux enseignants, en plus de ne pas être un grand centre de services. Leur comité veut informer le plus possible sur la suite des choses.

**M. David Lavoie, membre parent au conseil d'administration**, veut connaître le nombre d'enfants potentiels dans la communauté. Il y en aurait une soixantaine d'élèves sur à peu près 450 élèves dans ce secteur. Ces élèves potentiels ne sont pas tous déjà dans nos établissements.

## 5. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA ET DES COMITÉS

### 5.1 Rapport du président

M. Bouchard a complété deux formations proposées par Mme Desrosiers. Celle sur l'éthique devrait, selon lui, être présentée à tous les membres du CA. Sa prochaine formation a lieu plus tard cette semaine.

### 5.2 Comité gouvernance et éthique

Une rencontre a eu lieu le 6 mars dernier. Un comité sur l'éthique et la déontologie pourrait être créé regroupant les centres de services scolaires sur la Côte-Nord, mais pour le moment, avec les changements dans la Loi, une réévaluation devra être faite ultérieurement.

Un membre parent a commencé à faire des heures comme employé pour le centre de services scolaire, elle a donc perdu sa qualification pour siéger sur le conseil d'administration. Son mandat se terminant en juin 2023, elle devra démissionner de son poste prochainement.

### 5.3 Comité vérification

Pas de rencontre.

### 5.4 Comité ressources humaines

Une rencontre a eu lieu, mais les travaux ne sont pas assez avancés pour une présentation.

## 6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### 6.1 Attestation de la Directrice générale

Mme Nadine Desrosiers dépose l'attestation de conformité financière et légale, dans laquelle elle certifie notamment, au meilleur de sa connaissance, que les documents déposés au CA reflètent fidèlement la situation financière du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

### 6.2 Plan d'engagement vers la réussite

Il n'y aura pas de présentation ce soir, mais fort probablement à la prochaine séance en juin. Une rencontre avec les directions se tiendra le 16 mai pour finaliser la réflexion.

### 6.3 Dossiers clés

Mme Nadine Desrosiers informe les membres sur les dossiers suivants :

- L'école alternative ;
- Nouveau projet de loi sur la gouvernance qui amène son lot de questionnements. La Fédération des centres de services scolaires déposera un mémoire prochainement à ce sujet. Un sondage pour les administrateurs sera transmis sous peu;
- Le Plan d'engagement vers la réussite avance, des plans d'engagements sont bien développés et une cohérence ressort des plans jusqu'à maintenant;
- Beaucoup d'élèves ont des problèmes de comportement en lien, possiblement, avec les effets de la pandémie;
- Poursuite en recours collectif contre les Frères des écoles chrétiennes francophones, le centre de services scolaire est appelé en garantie. Nous n'avons pas encore reçu la signification de la procédure.

## 7. DIRECTION GÉNÉRALE

### 7.1 Structure administrative des cadres scolaires

Dépôt de la structure administrative des cadres scolaires.

CA-2023-05/03

**IL EST PROPOSÉ** par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter la structure administrative des cadres scolaires.

### 7.2 Structure administrative des directions d'écoles

Dépôt de la structure administrative des directions d'école.

CA-2023-05/04

**IL EST PROPOSÉ** par M. David Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter la structure administrative des directions d'école.

### 7.3 Auto-Assurance FCSSQ

Mme Desrosiers mentionne que notre projet d'auto-assurance deviendra effectif à l'été 2023 considérant l'acceptation des centres de services scolaires. De plus, le ministère de l'Éducation va déboursier le montant de réserve pour débiter notre auto-assurance, un montant de cinq (5) millions de dollars.

## 8. SERVICES ÉDUCATIFS

Pas de sujet.

## 9. RESSOURCES HUMAINES

### 9.1 Plans d'effectifs

Le comité de ressources humaines recommande l'adoption des plans d'effectifs à la suite des travaux réalisés dernièrement.

CA-2023-05/05

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Josée Mailloux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs du personnel de soutien;

CA-2023-05/06 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Josée Mailloux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs du personnel professionnel;

CA-2023-05/07 **IL EST PROPOSÉ** par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs du personnel enseignant.

## 9.2 Amendements convention personnel enseignant 22-23

Une résolution du conseil d'administration est demandée pour autoriser Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, à représenter le Centre de services scolaire de l'Estuaire pour signer trois amendements à la convention collective 2020-2023 du personnel enseignant afin que les modifications proposées prennent effet.

CA-2023-05/08 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme Nadine Desrosiers, à signer l'amendement « Ajout de l'annexe 72 » à la convention collective 2020-2023 du personnel enseignant.

CA-2023-05/09 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-France Bélanger et **RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme Nadine Desrosiers, à signer l'amendement « Modifications aux clauses 11-7.07, 13-7.07 et 13-7.20 » à la convention collective 2020-2023 du personnel enseignant.

CA-2023-05/10 **IL EST PROPOSÉ** par M. David Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme Nadine Desrosiers, à signer l'amendement « Ajout de l'Annexe 40 A » à la convention collective 2020-2023 du personnel enseignant.

## 10. RESSOURCES MATÉRIELLES

### 10.1 Octroi de contrat

Il est recommandé par M. Stéphane Dumont, directeur du service des ressources matérielles, d'autoriser l'octroi du contrat de travaux de construction suivant :

- Projet de remplacement des planchers des aires communes, des classes, des bureaux et des blocs sanitaires à l'école Les Dunes de Pointe-aux-Outardes ;

À Les industries M. Santerre Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au prix figurant dans sa soumission.

CA-2023-05/11 **IL EST PROPOSÉ** par M. Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser l'octroi du contrat de construction à Les Industries M. Santerre Ltée, plus bas soumissionnaire, conforme au prix figurant dans la soumission pour le remplacement des planchers des aires communes, des classes, des bureaux et des blocs sanitaires à l'école Les Dunes de Pointe-aux-Outardes.

### 10.2 Aliénation d'un immeuble

M. Carl Prévèreault se retire de la séance considérant une apparence de conflit d'intérêts.

Mme Desrosiers informe les membres du conseil d'administration que le centre de services scolaire, avec l'approbation du conseil des commissaires et du ministre de l'Éducation, avait procédé à un appel d'offres public, durant l'année scolaire 2016-2017, pour la vente d'un terrain vacant sis au 30 avenue Mance, Baie-Comeau (lot 5915716-anciennement l'école McCormick).

Considérant que les offres reçues étaient bien en deçà de nos attentes lors de ce processus, aucune vente n'a été effectuée. Dernièrement, un organisme de la région a signifié sa volonté d'en faire l'acquisition et des négociations sont en cours à cet effet. La vente du terrain de l'ancienne école McCormick pourrait trouver preneur suivant des négociations avec la Ville de Baie-Comeau et la SADC de Manicouagan.

### 10.3 Don de chaises

Considérant le bien-être de nos employés;

Considérant le procédé peu flexible de notre Politique relative à la disposition des biens meubles en surplus;

Considérant le coût et la complexité d'offrir l'équipement usagé à notre personnel en suivant les étapes de ladite politique;

Il est résolu d'autoriser une dérogation à notre Politique relative à la disposition des biens meubles en surplus afin d'offrir le vieil équipement directement aux membres du personnel qui souhaitent l'utiliser en télétravail sans engagement de responsabilité du centre de services scolaire;

CA-2023-05/12

**IL EST PROPOSÉ** par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser une dérogation à la Politique relative à la disposition des biens meubles en surplus.

### 11. RESSOURCES FINANCIÈRES

Pas de sujet.

### 12. RESSOURCES INFORMATIQUES

Pas de sujet.

### 13. TRANSPORT SCOLAIRE

#### 13.1 Modification des circuits du midi

Mme Desrosiers informe les membres du CA qu'une analyse des circuits le midi a conduit à une coupe de près de la moitié des circuits dans certains secteurs du centre de services scolaire afin de répondre aux demandes des transporteurs.

### 14. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Pas de sujet.

### 15. QUESTIONS DIVERSES

#### 15.1 Communication d'une lettre du syndicat du personnel de soutien du Centre de services scolaire de l'Estuaire

M. Bouchard fait la lecture de ladite lettre. En résumé, le syndicat du personnel de soutien souhaite l'appui des membres du conseil d'administration dans les négociations actuelles.

Mme Desrosiers explique que le Conseil de trésor, via le bureau national de négociations, a changé son comité de négociations, ce qui retarde le processus.

Les membres du CA feront un accusé de réception.

#### 15.2 Activités des jeunes à l'extérieur de la région

Mme Marie-France Bélanger rapporte aux membres du CA que plusieurs jeunes, qui n'ont pas eu la possibilité de voyager durant la pandémie, ne peuvent pas plus maintenant. Elle souhaite un changement à l'avenir pour éviter les déceptions pour nos élèves.

Mme Desrosiers lui répond qu'à la suite d'un changement dans la réglementation le 30 avril dernier, les transporteurs sont toujours en attente de la livraison des logbooks électroniques qui doivent être installés dans les autobus pour faire de longue distance (plus de 160 km) ce qui limite le transport vers des activités. Il faut également prendre en considération la pénurie de main-d'œuvre, qui rend certains voyages parascolaires difficiles à réaliser pour nos jeunes par nos transporteurs.

**16. AGENDA DES TRAVAUX DU CA ET DE SES COMITÉS**

Comité gouvernance et éthique le 29 mai 2023;

Prochaine séance du CA le 19 juin 2023, suivi d'un comité de vérification.

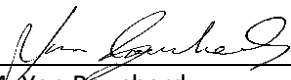
**17. HUIS CLOS**

Non requis.

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Josée Mailloux propose la levée de la séance; il est 21h16.

CA-2023-05/13



---

M. Yan Bouchard

Président du conseil d'administration



---

Me Maxime St-Pierre

Secrétaire général par intérim